

Conseil d'Etat de la République et canton de Genève

Projet de budget 2018 de l'Etat de Genève

12 septembre 2017



Conseil d'Etat

Page 1

Le PB 2018 en quelques mots

Déficit : - 261 millions

- **Un résultat qui n'est pas réjouissant**, objet d'un consensus et adopté à l'unanimité du Conseil d'Etat
- **Un budget issu de longs mois de travaux et d'arbitrages** durant l'été pour réduire le déficit
- **Un budget qui préserve la cohésion sociale** à l'heure des défis

Le PB 2018 en quelques mots

- **Forte hausse des dépenses obligatoires**
(aides sociales, péréquation intercantonale)
- **Baisse des revenus**
- **Effet positif du plan de mesures d'économies**
- **Croissance des charges limitée à 1,9%**
- **Autofinancement des investissements insuffisant**

Écarts par rapport au B2017

Projet de budget 2018	B2017	PB2018	Ecart	en %
Charges de fonctionnement	8'135.2	8'293.5	158.4	1.9%
Revenus de fonctionnement	8'055.6	8'032.2	-23.5	-0.3%
Résultat net	-79.5	-261.4		

1. Plan de mesures

Nouvelles mesures annoncées au PB 2018

- Versement d'un montant équivalant à une demi-annuité au lieu d'une annuité complète (**-20,3 millions de charges**)
- Mesures concernant les revenus fiscaux: engagement de taxateurs (**42 millions**) et création d'un service de régularisation traitant les nombreuses dénonciations spontanées (**17 millions**)
- Mesure concernant l'assurance maladie, visant à contenir la hausse des subsides par la suppression du subside C des barèmes des subsides ordinaires (**économie de 5,5 millions**)

Avec les effets en 2018 des mesures déjà mises en œuvre, le résultat est amélioré de **101 millions** par rapport à 2017

Effet des mesures depuis 2015

Année	Effets des mesures sur le résultat
2015	144 millions récurrents dès 2015
2016	110 millions + 144 millions = 254 millions récurrents dès 2016
2017	115 millions + 254 millions = 369 millions récurrents dès 2017
2018	101 millions + 369 millions = 470 millions récurrents dès 2018

Des mesures représentant un potentiel de **65 millions** ont été refusées par le Grand Conseil ou le corps électoral

2. Baisse des revenus fiscaux

Evolution globale des revenus fiscaux

Par rapport au budget 2017:

-72 millions (-1,1%) hors mesures du Conseil d'Etat

-13 millions (-0,2%) avec mesures du Conseil d'Etat

Revenus fiscaux et impact des mesures

en millions de francs

	C 2016	B 2017	PB 2018	Ecart PB 2018 - B 2017	
Personnes physiques (PP)	3'779	3'841	3'812.0	-29	-0.8%
Personnes morales (PM)	1'474	1'504	1'466.3	-37	-2.5%
Part cantonale aux recettes fédérales	401	412	394.2	-17	-4.2%
Impôts immobiliers	544	481	485.4	4	+0.9%
Droits de successions et donations	207	134	140.0	6	+4.5%
Impôt sur les véhicules routiers et les bateaux	110	114	116.4	2	+1.7%
Autres impôts	13	14	14.2	0	+0.2%
Total Impôts, taxes et droits	6'528	6'500	6'428.5	-72	-1.1%
Mesures no. 59A (frais de déplacement)	-	37	36.8		
Mesures no. 79 (certificat de salaire)	-	16	16.0		
Mesures no. 87 (taxateurs supplémentaires)	-	-	42.0		
Mesures no. 88 (création d'un service de régularisation)	-	-	17.0		
Total Impôts, taxes et droits (y.c. mesures du CE)	6'528	6'553	6'540.3	-13	-0.2%

3. Croissance des charges

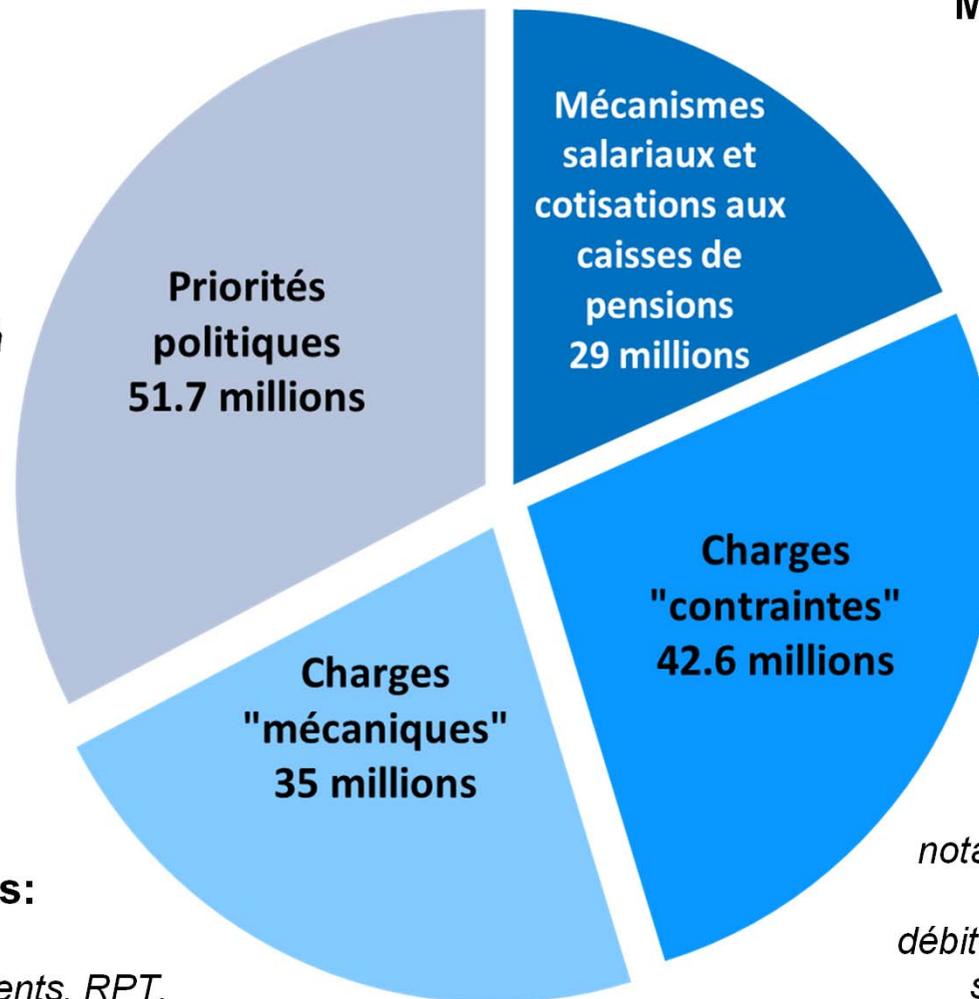
Décomposition de la croissance des charges

Priorités politiques: + 51.7 millions

notamment: formation, santé, ouverture de places en EMS et EPH, engagement de postes à l'AFC et besoins fonctionnement HG

Charges mécaniques: + 35 millions

notamment: amortissements, RPT, intérêts de la dette et provisions



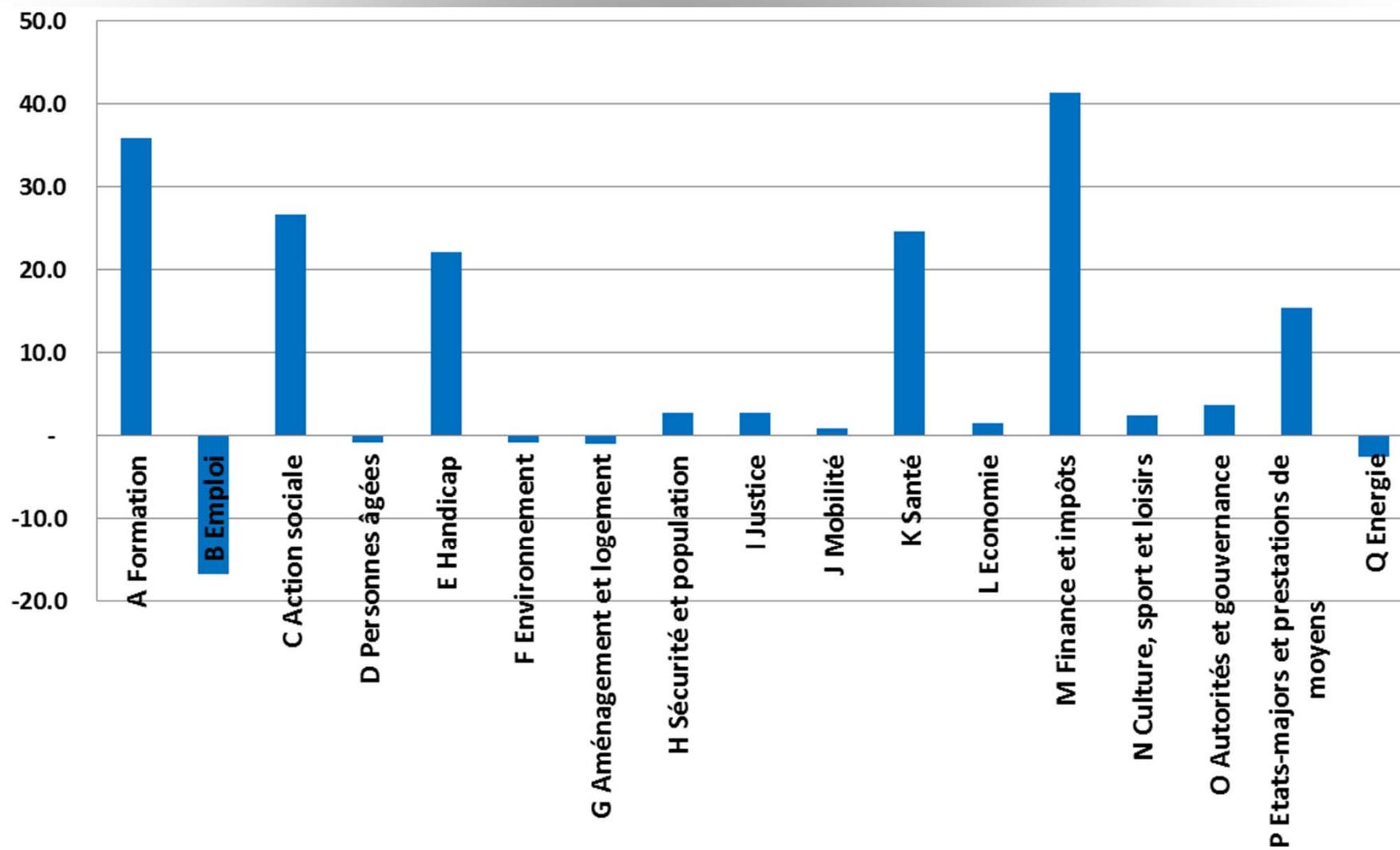
Mécanismes salariaux et cotisations : + 29 millions

taux de cotisation à la CPEG et demi-annuité

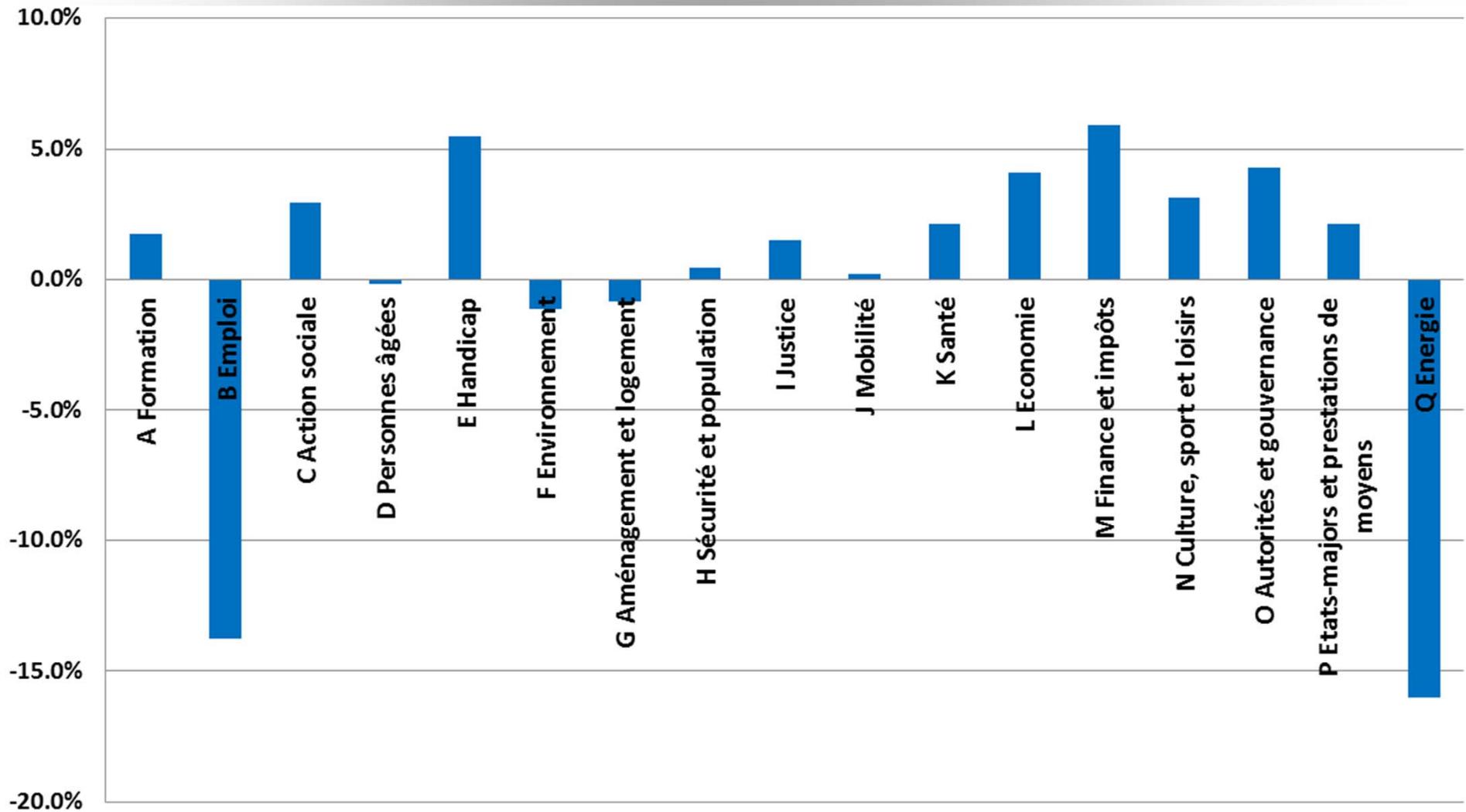
Charges contraintes: + 42.6 millions

notamment: prestations sociales et aide aux migrants à l'HG, débiteurs de l'assurance-maladie, subsides assurance-maladie, prestations complémentaires AVS, AI et familiales

Evolution des charges par politique publique (en millions)



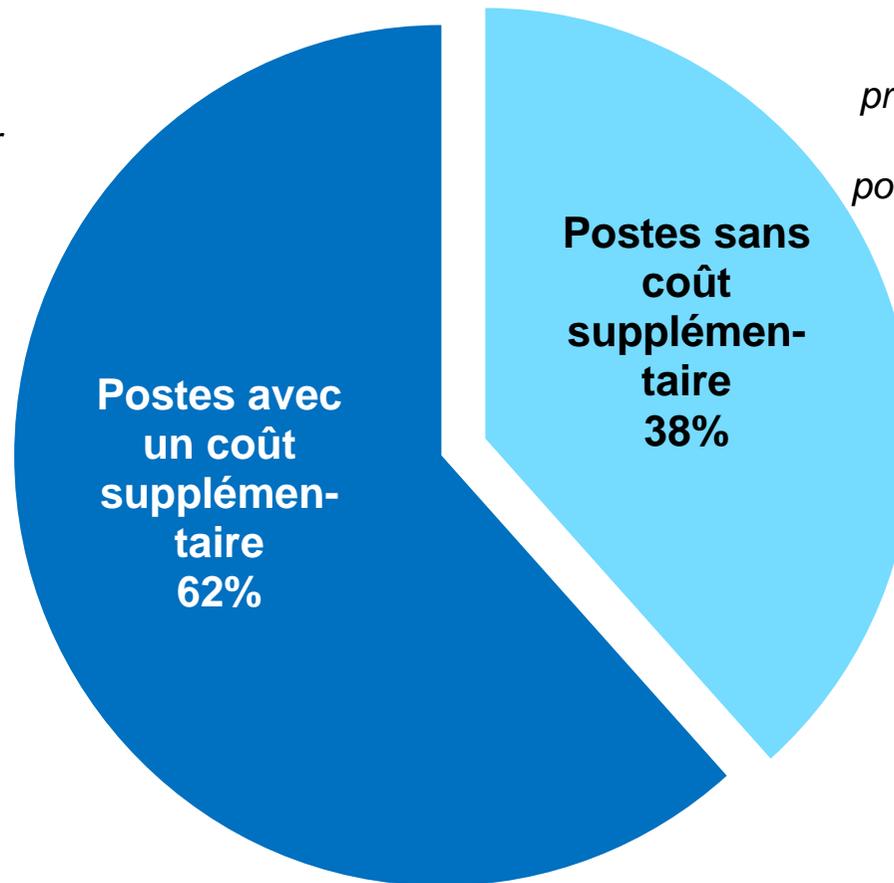
Evolution des charges par politique publique (en %)



Répartition de la croissance des ETP

183 postes avec un coût supplémentaire:
principalement pour l'enseignement, le pouvoir judiciaire, la police et les prisons

114 postes sans coût supplémentaire:
principalement pour l'AFC, la sécurité internationale, la police à l'aéroport de Genève



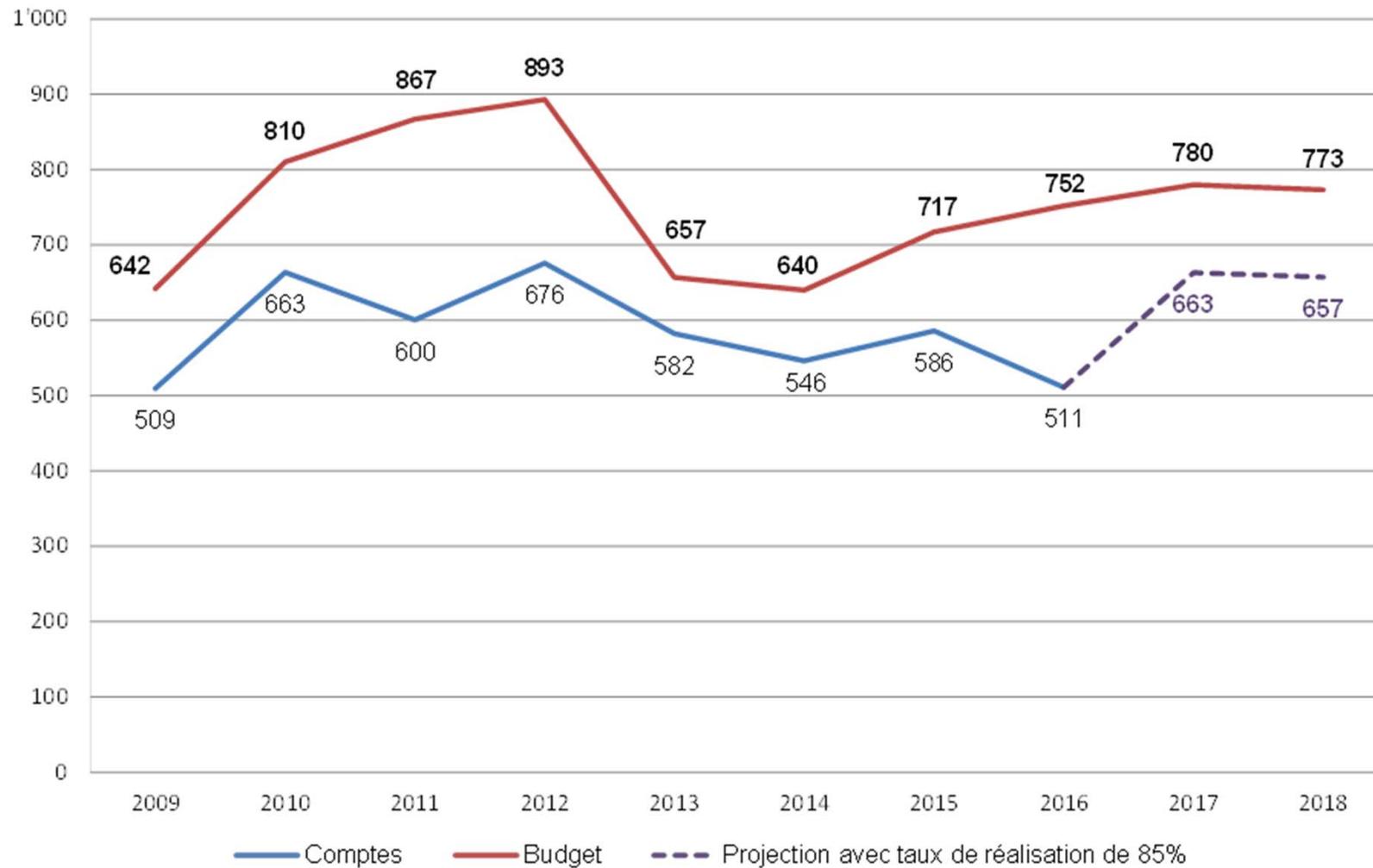
4. Maintien des investissements à un niveau élevé

Stabilisation des investissements à un niveau élevé

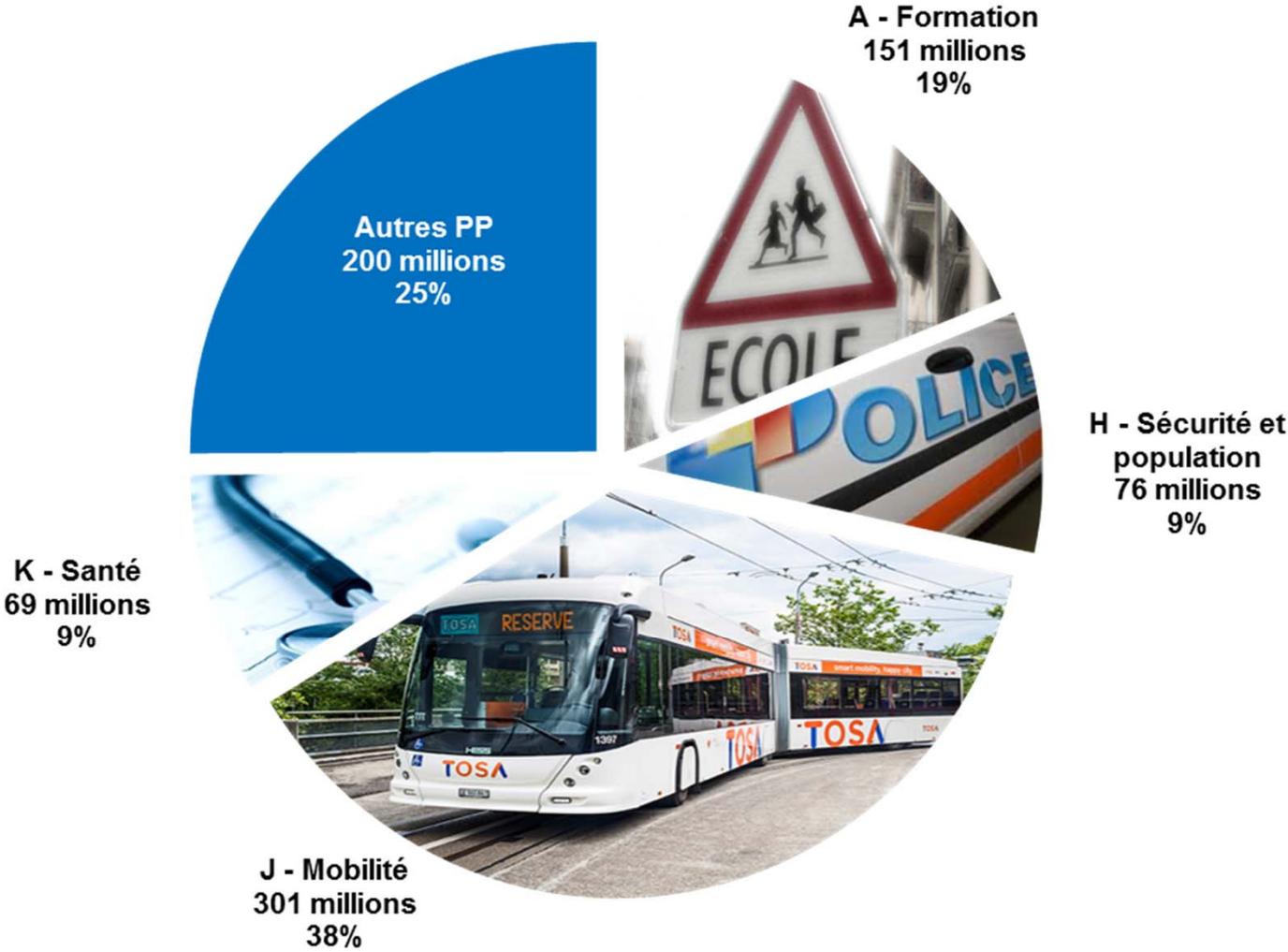
<i>En millions F</i>	B 2017	PB 2018	Ecart
Dépenses d'investissement	795	797	2
Recettes d'investissement	15	24	9
Investissements nets	780	773	-7

Le taux de réalisation retenu est de **85%**

Stabilisation des investissements à un niveau élevé



Dépenses d'investissements par politique publique



5. Conclusion

Perspectives financières

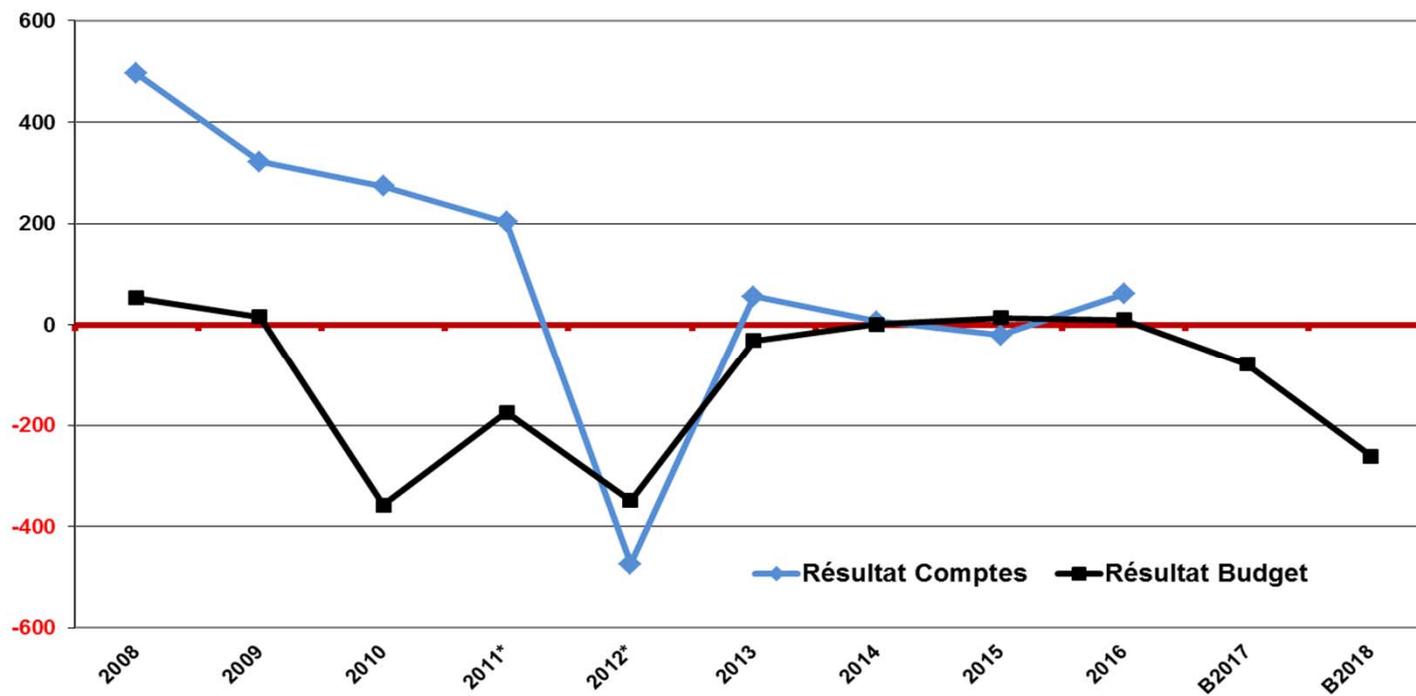
- **Risque de dégradation** future des finances publiques et de la notation du canton si l'on ne remédie pas aux déficits budgétaires
- **Les prochains mois seront cruciaux** pour le canton avec les projets de lois sur la réforme de la fiscalité des entreprises et sur l'assainissement de la CPEG
- **La tendance conjoncturelle favorable** que l'on observe depuis quelques mois pourrait influencer positivement les exercices 2017 et 2018

Projet de budget 2018

- Les effets négatifs induits par les lois **ont été limités** par les mesures d'économie du Conseil d'Etat
- Le Conseil d'Etat n'entend **pas relâcher son effort** de maîtrise des dépenses courantes sur lesquelles il dispose d'une marge d'action
- Tout doit être mis en œuvre pour éviter de vivre un nouvel exercice **sans budget voté**
- Compte-tenu des contraintes, ce projet qui **limite la croissance des dépenses** tout en préservant les prestations publiques est susceptible de recueillir une majorité devant le Grand Conseil

Etat de santé des finances publiques

- Au final, ce sont les comptes qui donnent la mesure de l'état de santé des finances publiques
- Depuis le début de la législature, les exercices présentent globalement un résultat positif, malgré la constitution d'une provision d'un demi-milliard pour la CPEG



Bilan financier de la législature

- Le canton a fait face à une période marquée par un ralentissement économique au niveau international et national. Les comptes sont pourtant restés globalement excédentaires sans diminution de prestations
- Les dépenses d'investissements sont restées élevées, permettant la poursuite ou l'achèvement de plusieurs grands projets
- La dette cantonale a diminué de près d'un milliard entre fin 2014 et fin 2016
- Les mesures d'économie du Conseil d'Etat ont amélioré le résultat de 470 millions de manière récurrente

Tracer le chemin du retour progressif à l'équilibre

- Le plan financier quadriennal qui sera présenté cet automne devra démontrer le chemin du retour à l'équilibre
- Un plan d'assainissement sera élaboré. Il tiendra compte des défis à venir et contiendra des propositions de nature structurelle
- Une réflexion sur la contribution de toutes les collectivités publiques est indispensable
- Le Conseil d'Etat est certain de pouvoir s'appuyer sur la compétence et le sens des responsabilités de tous les élus



**Merci de votre
attention**

www.ge.ch/finances